

Panorama de la Nouvelle-Calédonie

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Capitale	Nouméa
Superficie	18 576 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud, Australie à 1 500 km, Nouvelle-Zélande à 1 800 km, Paris à 17 000 km
Langues parlées	Français et langues vernaculaires (de 27 à 30) ⁽¹⁾
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité sui generis rattachée à la France
Rang mondial IDH (2010)	51
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 2 représentants au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République

(1) Auxquelles s'ajoutent les langues des communautés d'origines wallisienne, polynésienne, asiatique, vanuatane, etc.

Repères historiques

L'occupation régulière du territoire, issue du mouvement migratoire austronésien daterait de 2 000 avant J.-C. C'est en 1774 que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. En 1853, l'archipel devint, sur ordre de Napoléon III, possession française. Puis, en 1946, la Nouvelle-Calédonie cessa d'être une colonie et devint un Territoire d'outre-mer, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V^e République.

Les années 80 furent marquées par la montée du mouvement indépendantiste Kanak. Après une période de troubles, les Accords de Matignon, signés le 26 juin 1988 permettront cependant de retrouver une stabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique.

L'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, poursuit dans la voie ouverte par les précédents accords en instaurant une période de 20 ans qui verra le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions.

À partir de 2014 et au plus tard en 2018, les citoyens admis au sein du corps électoral restreint (selon les conditions définies dans l'article 218 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999) seront amenés à se prononcer sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes de l'État.

Organisation institutionnelle

La Nouvelle-Calédonie est définie comme une collectivité sui generis spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77), qui l'exclut du champ des collectivités territoriales. L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999.

L'État, représenté par le Haut-commissaire de la République, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes ».

Le Congrès, composé de 54 membres, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit à la proportionnelle les membres du gouvernement.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion de la Nouvelle-Calédonie puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres.

Les Provinces ont été créées en 1989 dans un souci de rééquilibrage économique et démographique du territoire. Au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté), leurs compétences s'exercent dans toutes les matières qui ne sont pas explicitement réservées à l'État, à la Nouvelle-Calédonie ou aux communes.

D'autres institutions ont également été créées, telles que le Sénat coutumier (composé de 16 membres selon les usages reconnus par la coutume, à raison de deux représentants par aire coutumière de la Nouvelle-Calédonie), le Conseil économique et social, le Comité consultatif des mines et le Conseil des mines.

UNE POPULATION JEUNE

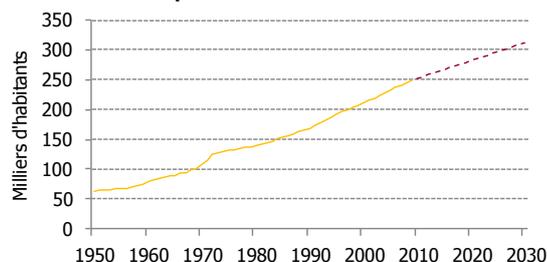
Alors que le dernier recensement porte sur 2009, la population de Nouvelle-Calédonie est estimée à 260 000 habitants au 1^{er} janvier 2013. Depuis les années 1980-1990, l'augmentation de la population ralentit mais reste soutenue, avec une progression annuelle de 1,7 % entre 1996 et 2009. La croissance démographique résulte à 85 % du solde naturel et à 15 % du solde migratoire apparent. La population croît fortement dans la province Sud (+2,3 % par an en moyenne entre 1996 et 2009) et modérément dans la province Nord (+0,7 %). En revanche, les Îles Loyauté perdent des habitants sur la même période (-1,3 %).

La moitié de la population a moins de 30 ans mais l'importance relative de la classe d'âge des 60 ans et plus augmente. Deux habitants sur trois vivent dans l'agglomération du Grand Nouméa.

Indicateurs démographiques	Nouvelle-Calédonie	France ⁽¹⁾
Population (NC : 2009 en milliers ; France : millions)	245,6	65,8
Part des moins de 20 ans (en %, 2009)	34	25
Part des 20 – 59 ans (en %, 2009)	54	51
Part des 60 ans et plus (en %, 2009)	11	24
Densité de population (hab/km ² , 2010)	13,2	117 ⁽²⁾
Taux de croissance annuel moyen de la population (1996-2009, %)	1,7	0,6 ⁽³⁾
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2008)	16,3	12,3
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2008)	4,8	8,7
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2008)	6,1	3,6
Indice conjoncturel de fécondité (2007)	2,2	1,99
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2007)	80,3	85
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2007)	71,8	78,7

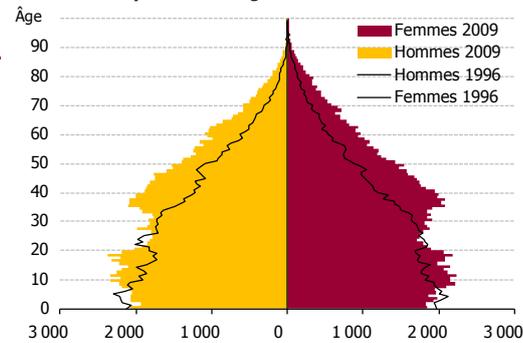
(1) Bilan démographique de l'Insee 2013 ; (2) Densité de la population française en 2013 ; (3) Entre 2004 et 2014
Sources : ISEE, INSEE

Population à l'horizon de 2030



Source : ISEE

Pyramide des âges en 1996 et 2009

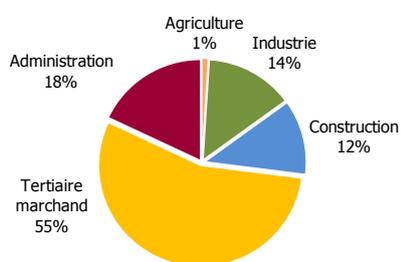


Sources : État civil - ISEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

La croissance de l'économie calédonienne a été soutenue au cours de la dernière décennie : le Produit Intérieur Brut (PIB) a progressé de 3,4 % par an en moyenne entre 2001 et 2012. La croissance a été tirée essentiellement par les investissements, suite aux grands projets métallurgiques, et par la vigueur de la consommation des ménages. L'investissement représente ainsi 38 % du PIB en 2012, contre seulement 23 % en 2001. Le PIB par habitant s'établit à 3,3 millions de F CFP (28 000 €) en 2012, le situant en 3^e position dans la région Pacifique (après l'Australie et la Nouvelle-Zélande) et au 1^{er} rang de l'outre-mer français.

Répartition de la valeur ajoutée en 2012



Source : ISEE - CEROM (estimation)

Principaux indicateurs économiques	Nouvelle-Calédonie	France ⁽³⁾
PIB (milliards de F CFP courants, 2012) ^(p)	855,5 ⁽¹⁾	242 518
Taux de croissance du PIB (en %, 2012) ^(p)	2,2 ⁽¹⁾	0,0
PIB par habitant (milliers de F CFP courants, 2012) ^(p)	3 342 ⁽¹⁾	3 708,4
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2012)	18,3	-
Dettes des collectivités locales (en % du PIB)	8,6	8,3 ⁽²⁾

(p) provisoire

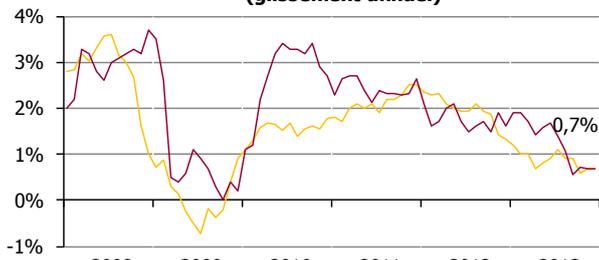
(1) Estimation CEROM ; (2) Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht ; (3) Chiffres de 2012, sauf mention contraire

Sources : ISEE, INSEE, CEROM, Douanes, IEOM, Trésorerie générale de Nouvelle-Calédonie

Une hausse des prix en décélération

Entre 2008 et 2013, l'indice des prix à la consommation a progressé à un rythme moyen de 2,0 % par an, supérieur à celui observé en métropole (+1,6 % par an). Sur la période, les contributions de l'alimentation et des services à la hausse des prix sont les plus fortes. Après deux années de progression soutenue, le ralentissement de la hausse des prix amorcé en 2012 (+1,6 %) se poursuit en 2013 (+0,7 %). Le différentiel de prix avec la métropole est le plus élevé de l'outre-mer (+34 % selon une étude CEROM publiée en 2012).

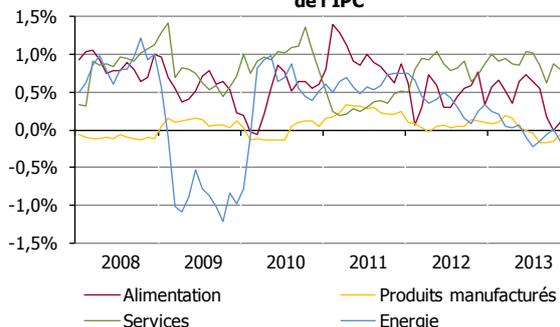
Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Source : ISEE

— France — Nouvelle-Calédonie

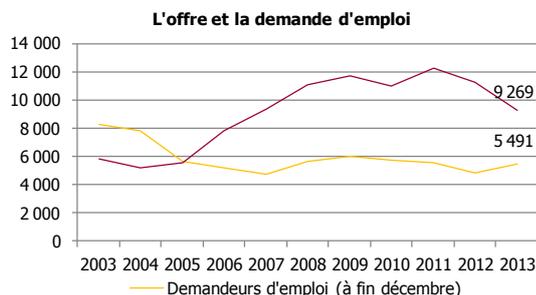
Contribution des postes au glissement annuel de l'IPC



Sources : ISEE, calculs des contributions IEOM

Un marché du travail moins dynamique en fin de période

Sur les dix dernières années, l'emploi salarié privé a fait preuve de dynamisme, avec une progression de 3,7 % par an en moyenne. La moitié des emplois créés l'ont été dans le secteur des services. Les grands chantiers et la montée en charge des usines métallurgiques ont stimulé la création d'emplois, notamment dans les secteurs de l'industrie et la construction. Cependant, après avoir enregistré un premier reflux en 2012, l'offre d'emploi a continué de s'infléchir en 2013. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est globalement contracté sur la décennie écoulée, représentant 4,5 % de la population active. En 2013, impacté par le ralentissement économique, il s'inscrit en hausse pour la première fois depuis 2010.



Source : IDCNC

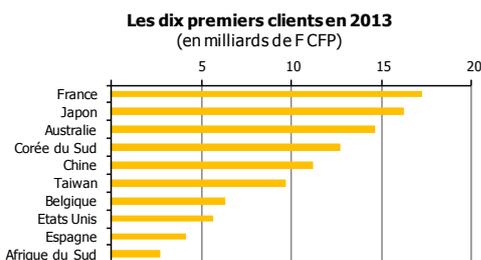
Emploi salarié	2004	2013	2013/2004 (1)
Secteur privé	46 941	64 401	3,2%
Agriculture	1761	1626	-0,8%
Industrie	7 336	11430	4,5%
Construction	5 780	8 037	3,4%
Commerce	8 334	10 369	2,2%
Services	22 698	31399	3,3%
Énergie	1032	1541	4,1%
Secteur public	20 096	25 255	2,3%

(1) Taux de croissance annuel moyen

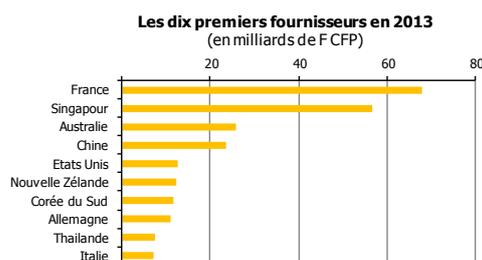
Sources : RIDET, CAFAT

Un déficit commercial structurel, en partie compensé par le nickel

La Nouvelle-Calédonie demeure structurellement dépendante de l'extérieur pour ses approvisionnements. De 2007 à 2011, les importations d'ensembles industriels destinés à la construction de l'usine du Nord ont impacté significativement le volume global des importations. Malgré un niveau bien supérieur à la moyenne décennale, la finalisation du chantier conduit à un retour progressif à la normale depuis 2012. Les exportations, composées à 90 % de minerai de nickel et de produits métallurgiques, permettent de maintenir un taux de couverture de l'ordre de 37 % en 2013. La France demeure le premier partenaire commercial du territoire, tant pour les importations que pour les exportations. Elle est suivie à l'import par Singapour, principal fournisseur d'hydrocarbures, et à l'export par le Japon, important consommateur de minerai et de ferronickel. L'Australie est le 3^e fournisseur du territoire, ainsi que le 3^e client depuis 2013, suite à la hausse des achats de produits métallurgiques issus de l'Usine du Sud.



Sources : ISEE, Douanes, DIMENC



Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Importations (millions de F CFP)	2013
Biens intermédiaires	60 898
Energie	75 902
Autres importations	7 964
Biens d'équipement	45 313
Biens de consommation	34 479
Produits agricoles et alimentaires	35 961
Industrie automobile	26 163
Agriculture, sylviculture, pêche	4 217
Total importations	290 899

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Exportations (millions de F CFP)	2013
Ferronickels	47 328
Minerai de nickel	17 751
Mattes de nickel	14 564
Nickel Hydroxyde Cake (NHC)	4 591
Autres exportations	21390
Thons	265
Crevettes	1302
Holothuries	342
Total exportations	107 533

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Au-delà de son impact en termes d'emploi ou de richesse créée, le secteur du nickel constitue l'un des principaux moteurs de la croissance économique calédonienne, par l'ampleur des exportations de minerai et de ferronickel ainsi que par les investissements réalisés avec la construction de deux usines métallurgiques. Ces projets ont également exercé un effet d'entraînement sur le secteur du BTP et des services aux entreprises. En 2013, le nombre de touristes de séjour recule de 4 % mais reste au-dessus de la moyenne de la dernière décennie. La croissance du marché métropolitain n'arrive pas à compenser la baisse des marchés traditionnels australien et japonais, tandis que l'essor du tourisme de croisière se confirme.

Principaux indicateurs sectoriels	2013	2013/2004 (1)	2013	2013/2004 (1)	
Abattages de viande bovine (tonnes)	2 704	-1,4%	Production de minerai de nickel (milliers de tonnes)	11 123	4,7%
Abattages de viande porcine (tonnes)	1813	4,4%	Exportations de minerai de nickel (milliers de tonnes)	4 460	1,5%
Exportations de thons (tonnes)	775	-4,1%	Production métallurgique (en tonnes de Ni contenu)	69 206	2,3%
Exportations de crevettes (tonnes)	868	-5,4%	Exportations métallurgiques (en tonnes de Ni contenu)	65 126	1,5%
Logements autorisés du CELECOBTP (p)	1200	-7,3%	Arrivées de touristes	107 753	0,8%
Consommation de ciment (tonnes)	119 277	0,3%	Arrivées de croisiéristes	385 523	17,5%
Production d'électricité (GWh)	2 299	3,2%	Nombre de voyageurs calédoniens hors du territoire	120 607	3,0%

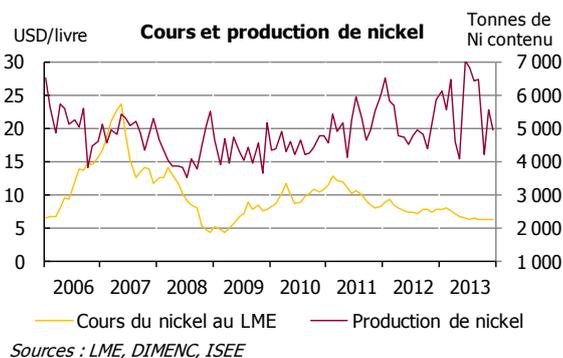
(1) Taux de croissance annuel moyen ; (p) provisoire

Sources : ISEE, ERPA, Hb/coin, EEC, ENERCAL, Cellule économique du BTP

Vers un accroissement progressif des capacités de production du secteur nickel

La Nouvelle-Calédonie se situe au 2^e rang des réserves mondiales estimées de nickel (16 %), après l'Australie mais devant le Brésil et la Russie. La production moyenne s'est établie à 56,2 milliers de tonnes de nickel métal par an au cours des cinq dernières années, soit environ 4 % de la production mondiale. Le secteur est exposé à la volatilité élevée du cours du nickel, qui a connu une tendance baissière de mi-2011 à fin 2013, avec toutefois une remontée depuis début 2014 (8,42 USD/lb en juin 2014).

Au terme de la montée en charge des usines de nickel du Nord et du Sud à l'horizon de 2015, la Nouvelle-Calédonie devrait pouvoir tripler sa capacité de production. L'extraction minière est également en expansion, au travers du partenariat entre l'aciériste coréen Posco et la SMSP dans l'exploitation d'une usine métallurgique en Corée du Sud, détenue à 51 % par cette dernière.

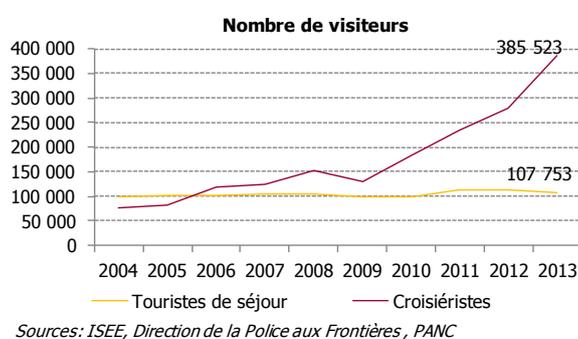


Baisse d'activité du BTP en fin de période

Le secteur du BTP représente en moyenne 10 % de la création de richesse sur la période 2001-2009 et emploie environ 9 % des salariés du territoire en 2013. Au cours de la dernière décennie, le BTP a enregistré une croissance moyenne annuelle de 3,4 % des emplois et de 5,9 % du nombre d'entreprises. L'activité du secteur a été soutenue pendant plusieurs années par des chantiers d'envergure (construction des deux usines métallurgiques, rénovation de l'aéroport de La Tontouta, infrastructures dédiées à l'accueil des Jeux du Pacifique...). Le secteur de la construction est toutefois pénalisé par le ralentissement de la construction de logements neufs, alors que les projections de population font état d'un accroissement continu des besoins à l'horizon 2030.

Tassement du tourisme de séjour

Avec 107 753 touristes de séjour en 2013, la Nouvelle-Calédonie représente moins de 1 % du tourisme en Océanie, loin derrière l'Australie (48 %), la Nouvelle-Zélande (20 %), Guam (11 %) ou encore les Îles Fidji (5 %). Le secteur touristique compte 5 380 emplois directs et indirects en 2013. L'offre d'hébergement a crû de 15 % entre 2009 et 2013. Sur cette période, les dépenses des touristes de séjour auprès des prestataires calédoniens sont estimées à 19,4 milliards de F CFP par an en moyenne. Le tourisme de croisière connaît pour sa part un fort développement depuis 2010, bénéficiant du succès des circuits de courte durée en provenance d'Australie.



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Nouvelle-Calédonie compte 9 établissements de crédit implantés localement, dont 4 banques et 5 sociétés financières. 7 établissements de crédit hors zone interviennent régulièrement en Nouvelle-Calédonie, dont l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et la Banque européenne d'investissement (BEI). L'activité bancaire et financière est soutenue, en raison des besoins élevés de financement de l'économie. Le portefeuille des établissements financiers locaux reste particulièrement sain, avec un taux de créances douteuses faible, à 3,0 % fin 2013.

Indicateurs monétaires et financiers	2004	2013	Variation 2013/2004
Nombre d'habitants par guichet bancaire	1838	2 383	29,7%
Nombre d'habitants par guichet automatique	2 212	1082	-51,1%
Nombre de comptes bancaires par habitant	154	193	25,3%
Actifs financiers des agents économiques ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	343	715	108,5%
Encours sains des agents économiques ⁽¹⁾	335	675	101,5%
Taux de créances douteuses (%) ⁽²⁾	5	2,9	-17 pt

(1) auprès des établissements de crédit locaux
(2) créances douteuses / concours zone d'émission
Sources : IEOM, ISEE

Caractérisé par une activité de crédit plus dynamique que celle de collecte, le système bancaire local présente un déficit structurel de liquidités, illustré par une position extérieure nette négative de 58,6 milliards de F CFP à fin 2013.

Indicateurs entreprises	2013
Concours bancaires ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	453
dont crédits d'exploitation (%)	8,5
dont crédits d'investissement (%)	51,9
dont crédits à la construction (%)	25,9
Créances douteuses nettes (millions de F CFP, au 31/12)	4 821
Coût moyen du crédit aux entreprises (% juil.-août 2013)	4,7
Actifs financiers ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	228

(1) Concours sur l'ensemble des établissements de crédit
(2) auprès des établissements de crédit locaux
Sources : IEOM, ISEE

Indicateurs ménages	2013
Concours bancaires ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	410
dont crédits à la consommation (%)	8,2
dont crédits à l'habitat	80,4
Nombre de dossiers de surendettement déposés	83
Créances douteuses nettes (millions de F CFP, au 31/12)	3 201
Coût moyen du crédit aux ménages (% juil.-août 2013)	5,82
Actifs financiers ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	376

(1) Concours sur l'ensemble des établissements de crédit
(2) auprès des établissements de crédit locaux
Sources : IEOM, ISEE

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2013 sauf indication contraire

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE – Responsable de la rédaction : Charles APANON

Editeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : 31 juillet 2014 – Dépôt légal : juillet 2014 – ISSN 1968-6277